

## Cybersécurité

### Utilisation des liens cliquables dans l'Infolettre RI-RTF

Dans le but de réduire les risques d'hameçonnage, d'escroqueries en ligne et d'autres cybermenaces, le CIUSSS de la Capitale-Nationale évitera désormais d'inclure des liens cliquables dans les courriels destinés aux personnes en dehors du réseau (citoyens, employés sans adresse courriel du CIUSSS) et par le fait même, dans l'Infolettre RI-RTF. Cette mesure préventive vise à décourager les clics sur des liens potentiellement malveillants qui pourraient se trouver dans des messages frauduleux ou autres documents.

Dans ce contexte et suivant cette nouvelle directive, nous diminuerons au maximum les liens cliquables dans les prochaines éditions de l'Infolettre RI-RTF. Désormais, nous vous inviterons davantage à vous rendre sur les sites Web officiels et à naviguer vers la section désirée en utilisant des mots clés dans la fonction recherche. Par exemple, nous pourrions vous indiquer de vous rendre sur le site Web officiel du CIUSSS de la Capitale-Nationale et d'écrire dans le moteur de recherche « Infolettre RI-RTF », pour trouver toutes les éditions de 2017 à ce jour avec les liens cliquables sécuritaires.

Lorsque l'utilisation de liens cliquables sera nécessaire, vous retrouverez cette phrase de sensibilisation dans votre courriel :

*« Avant de cliquer sur un lien, assurez-vous de vérifier sa provenance et sa légitimité. Les cybercriminels utilisent souvent des hyperliens trompeurs. Soyez vigilant, ne cliquez pas sur des hyperliens non sollicités et ceux qui semblent provenir des sources non officielles. »*

Sachant que l'Infolettre RI-RTF est acheminée aux responsables de ressources vers le 15 de chaque mois, il vous sera alors plus facile de décider si vous faites confiance à ce courriel et par le fait même, à cette communication.

## Situations d'urgence pour la période des Fêtes

En cas de changement dans la condition de santé ou de situation particulière pour un usager hébergé dans votre ressource, voici quelques rappels concernant les actions à poser.

D'emblée, si les indications précisées à l'Instrument de détermination et de classification des besoins de l'utilisateur ne permettent pas de connaître quel service ou intervention est à effectuer pour l'utilisateur, il est nécessaire de communiquer avec l'équipe clinique.

Communiquez avec l'intervenant responsable du suivi clinique de l'utilisateur ou le service infirmier de la direction responsable (si applicable). Le pharmacien pourrait également être contacté pour du support.

En dehors des heures ouvrables (soirs, fins de semaine et fériés), vous devez vous référer aux directives qui vous ont été données par l'équipe clinique.

Seulement en cas d'urgence ou d'enjeux importants et que vous avez besoin d'aide dans la prise de décision, vous pouvez également contacter les coordonnateurs d'activités du CIUSSS au **418 821-7742** ou **1 844 621-7742** (pour toutes les clientèles à l'exception de « jeunesse »). Pour la clientèle jeunesse, communiquez avec l'urgence sociale au **418 661-3700** (Québec) ou au **1 800 463-4834** (Charlevoix). Nous avons besoin de votre collaboration dans l'utilisation des trajectoires de communication pour éviter, lorsque c'est possible, la consultation à l'urgence d'un centre hospitalier avec l'utilisateur.

Toutefois, si la situation est urgente et requiert une intervention médicale rapide, rendez-vous à l'urgence ou communiquez avec le 911. Notez que cette année, les congés fériés seront les :

- Mardi 24 décembre 2024
- Mercredi 25 décembre 2024
- Jeudi 26 décembre 2024
- Mardi 31 décembre 2024
- Mercredi 1er janvier 2025
- Jeudi 2 janvier 2025

Merci de votre compréhension et collaboration !



## Prévenir les risques d'incendie lorsque vous décorez pour le temps des Fêtes



À l'approche du temps des Fêtes, saviez-vous qu'il existe un risque d'incendie lorsque vous décorez ? Gardez en tête les conseils de prévention suivants afin de décorer en toute sécurité :

- Pour les sapins de Noël : Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie. Installez votre sapin loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.). Pour le sapin naturel, préférez un arbre frais et non sec et arrosez-le quotidiennement.
- Pour les lumières décoratives : Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant. N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa. Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence. Après le temps des Fêtes, rentrez les lumières extérieures pour éviter

qu'elles soient endommagées par les intempéries et le soleil. Les lumières décoratives ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

- Pour les bougies : Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées. Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable. Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux. Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile. Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.
- Lors de la cuisine des Fêtes : Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.). Éloignez les enfants de la cuisinière. Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Pour les rallonges électriques : Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC. Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation. Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.
- Pour les brûleurs à fondue : Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur. Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur. Privilégiez un poêle à fondue électrique.

Nous vous invitons à consulter l'affiche des conseils de prévention incendie durant les fêtes que vous trouverez en annexe.

## Contamination croisée et festivités



L'approche du temps des Fêtes signifie généralement des moments d'activités avec nos proches, famille et amis. Afin d'éviter de transmettre des microbes lors de vos rassemblements, voici quelques conseils en prévention des infections à mettre en place.



### La contamination possible lors des activités :

Le temps des Fêtes rime avec plusieurs activités organisées. Un lavage des mains par tous devrait être fait avant les activités. Le matériel de loisirs utilisé devrait être nettoyé et désinfecté s'il est sale.

- Si présence de toux, porter le masque dès l'entrée dans la résidence
- Pour plus d'informations, consulter le site Web officiel du Gouvernement du Québec et rechercher « Gestes pour limiter la transmission des maladies respiratoires infectieuses »

Les décorations rajoutent de la couleur dans vos milieux, il est donc important de s'assurer que celles-ci n'empêchent pas le nettoyage et la désinfection des surfaces souvent touchées.

### La contamination possible lors des repas :

Un lavage des mains manquant chez les personnes qui participent au service des aliments peut transmettre des microbes. Soyez prudents et appliquez ces pratiques recommandées lors des activités comportant un repas :

- Se laver les mains avant le service des aliments
- Aider les usagers à se laver les mains avant de manger
- Rendre disponible des ustensiles s'il y a des plats partagés ou buffet
- Nettoyer et désinfecter les tables après les repas



### Quelques rappels sur les bonnes pratiques pour les proches, familles et amis durant les festivités :



En tout temps :

- Se laver les mains en entrant dans la résidence
- Si présence de fièvre, vomissements ou diarrhées, il est conseillé de reporter la visite



### Le Service de prévention et contrôle des infections vous souhaite de joyeuses fêtes !

Pour toutes questions, communiquer avec le Service PCI à l'adresse courriel :

[pci.municipal.ciusssc@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pci.municipal.ciusssc@ssss.gouv.qc.ca)

N'oubliez pas que tous nos documents se retrouvent sur le site Web officiel du CIUSSS de la Capitale-Nationale sous l'onglet « À propos », « Partenariat », puis « PCI ».

# Déploiement de la Politique d'hébergement auprès des RI représentées par l'ARIHQ

Les 13 et 14 novembre derniers, se tenaient des rencontres de déploiement de la *Politique d'hébergement de soins et de services longue durée : Des milieux de vie qui nous ressemblent*. Pour cette occasion, l'équipe de la politique d'hébergement de soins et de services de longue durée, l'ARIHQ ainsi que les professionnels et gestionnaires du CIUSSS de la Capitale-Nationale ont eu le plaisir de rencontrer une quarantaine de responsables de ressources intermédiaires (RI) membres de l'ARIHQ.

Ces rencontres ont permis d'aborder les éléments-clés de cette politique qui a donné lieu à de riches échanges et a permis de mettre en lumière l'engagement, la créativité et le savoir-faire des responsables de RI pour le bénéfice des personnes hébergées et l'importance du travail en partenariat pour le bien-être de l'utilisateur.

Les échanges ont également porté sur l'importance de maintenir et de développer des liens avec la communauté afin de permettre aux personnes hébergées de maintenir leurs différents rôles sociaux. De nombreuses actions sont déjà en cours et se poursuivront avec un financement de 92 533,00 \$ pour l'ensemble des RI représentées par l'ARIHQ.

Ce fut un réel plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec des gens de cœur.

Les membres de l'équipe de la politique d'hébergement de soins et de services longue durée

## À ne pas oublier !

Un soutien financier est disponible à l'ensemble des RI représentées par l'ARIHQ afin de **favoriser les activités à l'extérieur des milieux de vie pour les usagers** et ainsi s'ouvrir à la communauté.

Ce soutien financier vous permet de réaliser des activités répondant à des besoins dans votre milieu de vie et dans votre communauté ou de bonifier une activité déjà en place qui respecte les critères du financement.

### Votre initiative ou votre activité doit répondre aux critères suivants :

1. L'activité doit permettre aux usagers hébergés de **socialiser** ;
2. L'activité est **initiée par le personnel, les bénévoles, les usagers hébergés ou leurs proches** ;
3. L'activité doit **impliquer un partenaire de la communauté** ou permettre aux usagers hébergés de créer des liens avec des personnes externes au milieu de vie.

→ Les sommes qui vous sont allouées doivent être **dépensées entre le 1<sup>er</sup> avril 2024 et le 31 mars 2025**.

→ Vous avez la **possibilité de vous faire rembourser des activités déjà réalisées** qui répondent aux critères de financement ou d'en créer de nouvelles.

→ Les dépenses peuvent être affectées à de l'achat de matériel associé **exclusivement à des dépenses d'exploitation**, des contrats ou des ententes de service.

Nous vous rappelons que l'équipe de la politique demeure disponible pour vous soutenir dans vos demandes via l'adresse suivante : [equipephssld.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:equipephssld.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca) ou via des plages horaires Teams tous les jeudis de 9h à 10h jusqu'au 31 janvier 2025. Vous trouverez le lien Teams pour participer à la rencontre dans le courriel qui vous a été acheminé en novembre dernier.

N'hésitez pas à utiliser ce financement !

# Message de reconnaissance



Le CIUSSS de la Capitale-Nationale tient à remercier la responsable d'une ressource de type familial (RTF), madame Martine Lévesque pour son implication auprès de la clientèle DITSADP au cours des treize dernières années.

Madame Lévesque, nous tenons à vous remercier particulièrement pour votre dévouement auprès de tous les usagers qui ont eu la chance d'être hébergés dans votre milieu chaleureux, rempli d'amour et de rires. Vous avez vu cheminer des usagers au cours des années grâce à votre détermination. Vous avez su mettre du soleil dans les vies des usagers non-verbaux, en prenant le temps de parler avec eux et de les comprendre, en assurant des soins de qualité à une clientèle ayant une déficience physique et en continuant de vous investir même jusqu'au chevet de certains usagers dans votre parcours.

Vos intervenants au suivi clinique (Camille Hamonic, Anika Larivière, Justin Matte et Nathalie Paré) et au suivi qualité tiennent à vous remercier pour les services de qualité offerts à la clientèle DITSADP hébergée dans votre ressource.

*« Chère Martine, je te souhaite une belle retraite ! Notre collaboration a été malheureusement trop courte mais de qualité. Je tenais à te remercier de ta belle collaboration, notre travail d'équipe a grandement contribué à l'intégration de notre usagère. Encore merci pour les bons soins apportés aux usagers. »*

Camille Hamonic

*« Ce fut un plaisir de collaborer avec Mme Lévesque, que le lien s'est fait rapidement et que nous avons ensemble l'objectif d'aider madame dans son cheminement. Merci. »*

Justin Matte

Nous vous souhaitons une belle continuité dans vos projets futurs !

Merci de la part d'Annie Talbot, intervenante au suivi de la qualité et de toute l'équipe du suivi de la qualité Charlesbourg et Haute St-Charles.

## Joyeux temps des Fêtes !

Chers (Chères) responsables de ressources d'hébergement,

À l'approche des fêtes, nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour votre dévouement et engagement tout au long de l'année.

Nous voulons particulièrement souligner l'importance de votre rôle auprès des enfants et adultes hébergés dans vos milieux de vie. Grâce à vous, nous avons pu offrir un environnement sûr et accueillant à ceux qui en ont le plus besoin.

Pour le CIUSSS de la Capitale-Nationale, la collaboration représente une valeur fondamentale et à l'approche des fêtes, période propice à la reconnaissance, nous tenons à vous remercier de faire équipe avec nous afin d'offrir aux usagers de notre région la meilleure qualité de services. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli ensemble et sommes convaincus que nous continuerons à surmonter les nombreux défis qui arrivent avec la même détermination et le même esprit de collaboration.

Nous vous souhaitons à tous de très joyeuses fêtes, remplies de bonheur, de paix et de moments précieux avec vos proches.

Avec toute notre reconnaissance,

Karine Huard, directrice adjointe de l'amélioration continue de la qualité des milieux de vie et Richard Thiboutot, directeur de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique



# ANNEXE

- Prévention des incendies – Affiche *Le premier responsable C'est toi !*



## Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !



### ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chauffette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.



### LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



### BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.



### CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



### AVERTISSEURS DE FUMÉE ET PILES

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.



### APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.



### RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



### SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



### CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez la chaudière de cendre à un minimum de un mètre de toute matière combustible.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.



### BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

[Quebec.ca/prevention-incendies](http://Quebec.ca/prevention-incendies)